

Quand la DGAFP déserte le dialogue social, l'action sociale trinque



Communiqué suite au Comité interministériel
d'action sociale (CIAS) du 15 septembre

COMMUNIQUÉ >> MONTREUIL, LE 17 SEPTEMBRE 2026

LE CIAS DU 15 SEPTEMBRE 2026 s'est une nouvelle fois tenu dans des conditions révélatrices du peu de considération accordé au dialogue social par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP).

Aussi bonnes soient les raisons, force a été de constater qu'aucune autorité politique de la DGAFP n'était présente pour répondre aux organisations syndicales, apporter des arbitrages ou prendre des engagements. C'est à la cheffe du département de l'action sociale qu'est revenue la responsabilité d'animer ce CIAS du 2^e trimestre, déjà reporté.

L'ensemble des organisations syndicales a dénoncé cette dégradation continue du dialogue social qui se traduit également par l'impossibilité d'accès aux documents de travail en amont de l'instance, compliquant ainsi la préparation sérieuse des instances.

Même logique concernant les journées des président·es des Sections régionales interministérielles d'action sociale (SRIAS) : trois journées en présentiel sont désormais remplacées par une journée qui pourrait se transformer en deux demi-journées en visioconférence. Ce format porte considérablement atteinte aux échanges, à la formation et au travail collectif.

UN BUDGET D'ACTION SOCIALE

PLUS QUE JAMAIS SOUMIS À L'AUSTÉRITÉ

Les chiffres présentés confirment la poursuite du désengagement de l'État. En deux ans, les autorisations d'engagement sont passées de 157,10M€ à 98,80M€, soit

une diminution de 58,30M€.

Il ne s'agit aucunement d'une simple conséquence mécanique de la sous-consommation des crédits mais bien de celle de choix budgétaires et des restrictions successives : baisse des périmètres, suppression de dispositifs ou de tranches de revenus, absence de revalorisation suffisante et diminution du nombre de bénéficiaires.

La CGT refuse la logique de « sous-consommation organisée ».

Ce n'est pas en faisant des économies sur les prestations destinées aux agent·es, actif·es et retraité·es, que l'on réglera le déficit public : 58,30M€ représentent 37% du budget de l'action sociale interministérielle mais seulement 0,01% du budget de l'État !

LE LOGEMENT N'EST PAS

UN OUTIL D'ATTRACTIVITÉ !

La question du logement des agent·es public·ques reste également largement insuffisamment financée.

Pour la CGT, le logement constitue un droit et un élément essentiel de l'action sociale, et ne doit pas être réduit à un outil d'attractivité ou à une variable de gestion des ressources humaines.

L'impossibilité pour les agent·es nouvellement affecté·es de déposer leur demande d'Aide à l'installation des personnels (AIP), sur la plateforme toujours inaccessible depuis plusieurs mois, illustre concrètement la non-prise en compte des réels besoins des agent·es.

- La CGT exige des moyens à la hauteur des besoins pour toutes et tous les agent·es public·ques actif·es et retraité·es.
- L'action sociale n'est pas une dépense superflue : c'est un droit pour les agentes et les agents public·ques.
- C'est notamment pour une véritable justice sociale que l'UFSE-CGT appelle l'ensemble des agent·es public·ques à une journée intersyndicale de grève et de manifestation ce 29 septembre.

**MOBILISONS NOUS
PAR LA GREVE
ET DANS LES
MANIFESTATIONS
LE 29 SEPTEMBRE
PROCHAIN !**